

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65
Reçu en Préfecture le : 16/04/2025
ID Télétransmission : 033-213300635-20250415-141446-DE-1-1

Date de mise en ligne : 17/04/2025

certifié exact,

**Séance du mardi 15 avril
2025
D-2025/70**

Aujourd'hui 15 avril 2025, à 14h05,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Suspension de séance de 17h21 à 17h40

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF MEUNIER, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Madame Céline PAPIN, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Tiphaine ARDOUIN, Monsieur Baptiste MAURIN, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Pascale ROUX, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Monsieur Marc ETCHEVERRY, Monsieur Maxime ROSSELIN, Madame Léa ANDRE, Monsieur Maxime PAPIN, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Nathalie DELATTRE, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne FAHMY, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Thomas CAZENAVE, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Nicolas PEREIRA, Monsieur Philippe POUTOU, Madame Magali FRONZES,

Monsieur Francis FEYTOUT présent à partir de 16H30, Monsieur Baptiste MAURIN présent jusqu'à 17H00, Monsieur Nicolas PEREIRA jusqu'à 17H03, Madame Magali FRONZES présente jusqu'à 17H21, Madame Nathalie DELATTRE présente jusqu'à 17H45

Excusés :

Madame Servane CRUSSIÈRE, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Charlee DA TOS, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Aziz SKALLI, Madame Catherine FABRE, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES, Madame Myriam ECKERT,

Egalité entre les femmes et les hommes. Soutien aux associations. Adoption. Autorisation.

Madame Claudine BICHET, Adjointe au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Bordeaux a pour ambition d'être une ville solidaire, égalitaire et non sexiste. Cet engagement se traduit notamment par le soutien aux actions visant à renforcer l'égalité femmes-hommes et à lutter contre les violences sexistes et sexuelles sur le territoire bordelais.

Dans le cadre des subventions attribuées lors du vote du budget 2025 aux associations de défense des droits des femmes pour un montant global de 221 000 €, la Mairie a décidé de soutenir en fonctionnement de nouvelles associations. Les projets associatifs et montants alloués sont détaillés dans le tableau ci-dessous.

Structure	Objet	Montant
Association solidaire Marie Curry	L'association solidaire Marie Curry a pour mission de favoriser l'insertion professionnelle et sociale des femmes issues de l'immigration dans la cuisine par la valorisation de leurs patrimoines culinaires notamment via la formation (formations collectives, marrainage, stages en entreprise)	2 500 €
Sœurs d'encre by Rose Tattoo	L'association Sœurs d'encre by Rose Tattoo a pour objectifs de promouvoir et offrir l'accès au tatouage artistique de reconstruction après un cancer du sein et une mastectomie, de sécuriser cet accompagnement en formant les tatoueurs et tatoueuses et de sensibiliser les soignantes et soignants aux enjeux du tatouage artistique de reconstruction.	1 500 €
TOTAL		4 000 €

En supplément de ces subventions de fonctionnement, la Ville de Bordeaux a mis en place le programme « l'égalité c'est toute l'année » visant à valoriser des projets ou actions en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes tout au long de l'année. A ce titre, la Ville souhaite soutenir les projets des associations présentés ci-dessous.

Structure	Objet	Montant
Glob Théâtre	Festival « Cultivons notre patrimoine » pour redécouvrir et mettre en visibilité le répertoire théâtral féminin, dont la 1ère édition s'est déroulée du 11 au 20 février 2025 au Glob Théâtre	1 000 €
Les Gardiennes de la Terre	A l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, en partenariat avec la Mairie de quartier Bordeaux Maritime et des associations du quartier, le chœur amateur « Les Gardiennes de la Terre » a conçu une programmation en deux temps, ouverte à tous les habitants du quartier et plus particulièrement à destination des femmes et des familles : <ul style="list-style-type: none"> • Une intervention lors de l'inauguration officielle de la Fresque pour les droits des femmes de la poétesse et street-artiste Nathalie Man, à l'échoppe seniors Achard 	500 €

	<ul style="list-style-type: none"> • L'événement « Les gardiennes de la terre font leur festival » au Garage Moderne : ateliers, temps conviviaux, conférences, concerts 	
TOTAL		1 500 €

En complément de certaines subventions, des aides indirectes (services et prestations matérielles, prêts de salles, de matériels, supports de communication ...) pourront être mises en œuvre pour la réalisation des actions des associations concernées. A titre d'information, pour l'année 2023, l'organisme ci-dessous a bénéficié de différentes aides en nature de la Ville de Bordeaux dont la valorisation s'est élevée à :

- Les Gardiennes de la terre : 176,70 €

Ces montants ne seront définitivement consolidés que dans le cadre de l'adoption du Compte Administratif 2025, au regard du périmètre réel des aides effectivement accordées pour l'exercice 2025 et de leur valorisation actualisée.

Toutes les dépenses détaillées ci-dessus sont déjà prévues au Budget de l'année 2025, Actions en faveur de l'égalité femmes hommes - Compte 65748 et Compte 65742.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- verser ces subventions à chaque association, comme indiqué au sein du présent rapport ;
- signer tous documents et conventions y afférents.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 15 avril 2025

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Claudine BICHET